

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Code du produit : 0896 115 400

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : NFN0-N01K-300S-8RCD

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant
Utilisation professionnelle du produit

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : RECA FRANCE
5, rue Edouard Branly
67116 Reichstett

Téléphone : +33 03 90 20 35 50

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sds@reca.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
		H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Informations Additionnelles sur les Dangers	:	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	:	Prévention:	
		P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
		P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
		P261	Éviter de respirer les aérosols.
		P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
		P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
		Stockage:	
		P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient pipéronal, Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate), Pentane-2,3-dione. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non attribuée 01-2119471843-32	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 EUH066	>= 20 - < 25
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non attribuée 01-2119457273-39	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 1 - < 10
(Heptadécyl-imidazoline)éthanol	95-38-5 202-414-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 (Appareil gastro-intestinal, thymus) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10	>= 0,1 - < 0,25

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

		Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.265 mg/kg	
Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate)	Non attribuée 01-2119980985-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	>= 0,1 - < 1
pipéronal	120-57-0 204-409-7 01-2119983608-21	Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360FD	>= 0,1 - < 0,3
Pentane-2,3-dione	600-14-6 209-984-8	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 (Voies respiratoires)	>= 0,1 - < 1
(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine	110-25-8 203-749-3 01-2119488991-20	Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 1,5 mg/l	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

- médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Peut déclencher une réaction allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant : La distance de retour de flamme peut être considérable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Enlever avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, en-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

treposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Éviter de respirer les aérosols.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Oxydants
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz

Durée de stockage : 24 mois

Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non attribuée	VME (Vapeur)	1.000 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
Hydrocarbures,	Non attri-	VME (Vapeur)	1.000 mg/m ³	FR VLE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	buée			
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
pipéronal	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,29 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,375 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,375 mg/kg p.c./jour
	Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques
Travailleurs		Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	10 mg/kg p.c./jour
(Heptadécylimidazole)éthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,46 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	14 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,06 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
pipéronal	Eau douce	2,5 µg/l
	Eau douce - intermittent	25 µg/l
	Eau de mer	0,25 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0119 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0012 mg/kg poids sec (p.s.)
Calcium bis (di C8-C10, ramifié,	Sol	0,00084 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	4 µg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate)		
	Eau douce - intermittent	2,7 µg/l
	Eau de mer	0,4 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	69 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	6,9 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	13,9 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	22,2 Aliments mg / kg
Huiles lubrifiantes	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg / kg
(Heptadécyl-imidazoline)éthanol	Eau douce	0,0003 mg/l
	Eau de mer	0,000003 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,27 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,376 mg/kg
	Eau de mer	0,0376 mg/kg
	Sol	0,075 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : > 0,4 mm
Ligne directrice : L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.
Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 137
- Filtre de type : Appareil respiratoire autonome
-

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Aérosol contenant un gaz dissous
- Propulseur : Butane, Propane
- Couleur : ambre
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : -42 °C
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aérosol extrêmement inflammable.
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité : 9,6 % (v)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 0,6 % (v)
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : 200 °C

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Mélange de solvants ; détermination de la valeur en pH impossible, pas de solution aqueuse

Viscosité
Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : 0,804 g/cm³ (20 °C)
(comme liquide)

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.951 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.265 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkyl-naphtalènesulfonate):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

pipéronal:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.700 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Pentane-2,3-dione:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.500 mg/kg

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Corrosion cutanée/irritation cutanée

|| L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation légère de la peau

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : OCDE ligne directrice 404
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau
|| Remarques : Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

|| Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

pipéronal:

Espèce	:	Rat
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Pentane-2,3-dione:

Résultat	:	Irritation de la peau
----------	---	-----------------------

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	Le test a été effectué conformément à la directive Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

pipéronal:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Pentane-2,3-dione:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Espèce : Lapin
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : négatif
Remarques : Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Type de Test : Test d'optimisation de Maurer
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : positif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

pipéronal:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : positif

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Pentane-2,3-dione:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Résultat : positif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Mutagenicité sur les cellules germinales

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

pipéronal:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Pentane-2,3-dione:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

Cancérogénicité

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 105 semaines
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

pipéronal:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

pement du fœtus : avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

pipéronal:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryon-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale., Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la base de l'expérimentation animale.

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

tion et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryon-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

|| Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Appareil gastro-intestinal, thymus
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >10 à 100 mg/kg de poids corporel.

Pentane-2,3-dione:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)
Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce : Rat
NOAEL : 10.186 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 13 Sem.

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Espèce : Rat
NOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 13 Sem.
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

Espèce : Rat
NOAEL : > 1 mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Méthode : OCDE ligne directrice 413
Remarques : Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Espèce : Rat
NOAEL : 20 mg/kg
LOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 31 - 51 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkyl-naphtalènesulfonate):

Espèce : Rat
NOAEL : 100 mg/kg
LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 408

pipéronal:

Espèce : Rat
NOAEL : 300 mg/kg
LOAEL : 1.000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 84 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Pentane-2,3-dione:

Espèce : Rat
NOAEL : 0,362 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 2 a
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Espèce : Rat
NOAEL : > 100 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité par aspiration

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

|| La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 10 - 30 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 22 - 46 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive
Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version 5.0 Date de révision: 03.06.2025 Numéro de la FDS: 8559247-00008 Date de dernière parution: 04.11.2024
Date de la première version publiée: 12.05.2021

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):
>= 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,163 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,03 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,014 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les microorganismes : CI50 : 26 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkyl-naphtalènesulfonate):

Toxicité pour les poissons : LL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

- Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- EL10 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: 2,2 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- pipéronal:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 52 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (*Raphidocelis subcapitata* (algue verte d'eau douce)): 31 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):
4,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr

Pentane-2,3-dione:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r : > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC : > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,43 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

algues/plantes aquatiques

Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : > 1 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Substance d'essai: Produit neutralisé
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive
Selon les données provenant de composants similaires

(Heptadécyl-imidazoline)éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 1 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkyl-naphtalènesulfonate):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

pipéronal:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 82 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Pentane-2,3-dione:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4
Remarques: Avis d'expert

Calcium bis (di C8-C10, ramifié, riche en C9, alkylnaphtalènesulfonate):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6,6

pipéronal:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,2
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Pentane-2,3-dione:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,85
Remarques: Calcul

(Z)-N-Méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl)glycine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

- produit usagé
16 05 04*, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
- produit inutilisé
16 05 04*, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
- emballages souillés
15 01 10*, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 1950
ADR	: UN 1950
RID	: UN 1950
IMDG	: UN 1950
IATA	: UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AÉROSOLS
ADR	: AÉROSOLS
RID	: AÉROSOLS
IMDG	: AEROSOLS
IATA	: Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 2	2.1
ADR	: 2	2.1
RID	: 2	2.1
IMDG	: 2.1	
IATA	: 2.1	

14.4 Groupe d'emballage

ADN

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : (D)

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable Gas

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.
Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
18	Gaz liquéfiés inflammables (y compris GPL), et gaz naturel	50 t	200 t
34	Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).	2.500 t	25.000 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84, 36, 65

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4320, 4718, 4734

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 87,69 %, 578,74 g/l
Remarques: contenu en COV sans eau

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de régle-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

mentations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360FD	: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	:	Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/
---	---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



arecal Ultra spray multi-fonctions 400 ml

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04.11.2024
5.0	03.06.2025	8559247-00008	Date de la première version publiée: 12.05.2021

Classification du mélange:

Aérosol 1 H222, H229

STOT SE 3 H336

Aquatic Chronic 3 H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR